



# Sécurité des autobus scolaire

Restez vigilant et arrêtez-vous  
pour les autobus scolaires. Soyez la  
raison pour laquelle les enfants arrivent  
à bon port.



## Faits à connaître

- Un autobus scolaire dont les feux jaunes supérieurs clignotants sont activés, indique qu'il s'apprête à s'arrêter.
  - Ralentissez et préparez-vous à vous arrêter.
- Lorsqu'un autobus scolaire est immobilisé et que ses feux rouges supérieurs clignent ou que son bras d'arrêt est activé, tous les véhicules doivent s'arrêter, quelle que soit leur direction.
  - Lorsque vous vous approchez de l'autobus par l'avant, arrêtez-vous à une distance suffisante pour permettre aux enfants de descendre de l'autobus et de traverser la route devant vous. Si vous vous approchez de l'arrière d'un autobus, arrêtez-vous à une distance d'au moins 20 mètres.
  - Sur une route dotée d'un terre-plein central, seuls les véhicules se trouvant derrière l'autobus sont tenus de s'arrêter.
- Les véhicules doivent rester arrêtés jusqu'à ce que l'autobus scolaire rétracte le bras d'arrêt et que les feux rouges cessent de clignoter.

## Conséquences

- Les véhicules qui dépassent illégalement un autobus scolaire alors que ses feux rouges clignent ou que son bras d'arrêt est déployé sont passibles de sanctions sévères, notamment d'amendes, de points d'inaptitude, d'une éventuelle peine d'emprisonnement et d'accusations criminelles.
- Les récidivistes ou les infractions graves sont passibles de sanctions plus lourdes.

## Pour en savoir plus

[Ontario.ca/securitebus scolaire](https://ontario.ca/securitebus scolaire)

## Rappels

- Soyez toujours vigilants et attendez-vous à ce que les enfants traversent la rue de manière inattendue.
- Ralentissez dans les zones scolaires et soyez prêts à vous arrêter si nécessaire.
- Attendez que l'autobus se mette en mouvement, que les feux rouges cessent de clignoter et que le bras d'arrêt se rétracte avant de poursuivre votre chemin.
- Évitez les distractions au volant.
- Les conducteurs d'autobus scolaires et les témoins peuvent signaler un véhicule qui dépasse illégalement un autobus scolaire, ce qui permet d'engager des poursuites criminelles contre le propriétaire du véhicule.